

## TRACES DU PASSÉ - PUBLICATION EN LIGNE DU SÉNAT DE BELGIQUE

Série thématique "75e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale – La Haute Assemblée et le traumatisme des camps"

*Partie 2. «Je ne veux pourtant pas me plaindre» – la force de caractère d'Arthur Vanderpoorten.*

"EN SAVOIR PLUS?"

### ARTHUR VANDERPOORTEN: ENLEVÉ À SA PATRIE ET À SA FAMILLE

Le 26 mai 1945, Herman Vanderpoorten doit s'acquitter d'un pénible devoir. Il fait savoir au président du Sénat qu'il faut abandonner tout espoir de voir son père Arthur revenir d'Allemagne. Un codétenu de Bergen-Belsen vient de confirmer son décès à la famille. La sombre missive se trouve encore dans les archives du Sénat.<sup>1</sup>

Beaucoup, même en dehors des proches d'Arthur Vanderpoorten, sont consternés par la nouvelle. Le président du Sénat, Robert Gillon, n'en est que trop conscient lorsqu'il prononce quelques jours plus tard son éloge funèbre: « *Il fut enlevé à notre affection. Ainsi s'évanouit l'espoir de revoir parmi nous ce collègue courtois. Orateur flamand remarquable, sa disparition est pour ceux dont il défendait l'idéal une perte sensible* »<sup>2</sup>.

La barbarie nazie a ainsi frappé le monde politique belge jusqu'à son sommet. Comment en est-on arrivé là?

### Flamingant, libéral et démocrate

C'est à Puurs qu'Arthur Vanderpoorten voit le jour le 17 février 1884. Après de brillantes études secondaires, il entre au service de la SA Verberckt, une entreprise textile dont il deviendra l'administrateur-directeur.<sup>3</sup> Il s'engage également dans le mouvement gymnique, dans la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lierre et en politique. Il est élu sénateur pour le Parti libéral en juin 1936 et nommé ministre des Travaux publics et de la Résorption du chômage en avril 1939.<sup>4</sup>

Comme libéral, Vanderpoorten est naturellement favorable à l'initiative privée, mais il se rend compte que les autorités publiques doivent s'opposer à la concentration économique et au gigantisme financier. À ses yeux, l'ouvrier, l'employé ou le petit commerçant ont les mêmes droits que le capitaliste.<sup>5</sup>

Partisan de l'émancipation flamande, il est toutefois adversaire d'une séparation politique. Une Flandre ultramontaine ou hitlérienne l'effraye tout autant qu'une Belgique fransquillonne.<sup>6</sup> Au

<sup>1</sup> Lettre d'Herman Vanderpoorten au président du Sénat, 26 mai 1945 (Archives du Sénat, dossier biographique d'Arthur Vanderpoorten).

<sup>2</sup> [Annales parlementaires, Sénat, 29 mai 1945, hommage à la mémoire de M. Vanderpoorten, p. 394.

<sup>3</sup> CEULEMANS, dans *Neohumanisme. Orgaan van het Liberaal Vlaamsch Studentenverbond*, année 5, n° 6 (37), juin 1945, p. 4.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 4 et 6.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>6</sup> Voir sa brochure *Het zomert in Vlaanderen*, Liberaal Vlaamsch Verbond, 1937, citée dans Gaston DURNEZ et Nico WOUTERS, entrée 'Vanderpoorten, Arthur', dans Ludo SIMONS (éd.), *Encyclopedie van de Vlaamse beweging*, Tielt, Lannoo, 1998.

Sénat, Vanderpoorten appelle de ses vœux “(traduction) *une patrie belge toujours plus belle, plus grande et indivisible, où tant les Flamands que les Wallons se sentiront chez eux.*”<sup>7</sup>

### **Sur la brèche pour les Belges qui ont fui en France**

Le 10 mai 1940, lorsque l'Allemagne envahit la Belgique, Arthur Vanderpoorten est en convalescence à la suite d'une intervention chirurgicale.<sup>8</sup> Il ne se sent pas en pleine forme mais se rend quand même au Sénat, à Bruxelles, pour une séance historique.<sup>9</sup> Depuis quelques mois, il est ministre de l'Intérieur au sein d'un gouvernement d'union nationale dirigé par Hubert Pierlot.<sup>10</sup> Le devoir l'appelle, à l'heure où les institutions du pays et le bien-être de ses citoyens sont mis en péril.

Vanderpoorten vit la campagne des dix-huit jours en première ligne. Les ministres ne parviennent pas à s'entendre avec le roi Léopold III sur le cours de la guerre. Ils tentent en vain de le convaincre de quitter le pays pour poursuivre la lutte aux côtés des alliés. Avec ses collègues Hubert Pierlot, Paul-Henri Spaak (Affaires étrangères) et le général Henri Denis (Défense), Vanderpoorten s'entretient une dernière fois avec Léopold III le 25 mai 1940. La rencontre a lieu au château de Wijnendale et entrera dans l'histoire comme un moment 'dramatique'. Le souverain, qui est le commandant en chef des armées, veut capituler et partager le sort de ses soldats. Les ministres ont toutefois l'impression qu'il souhaite conclure une paix séparée avec l'Allemagne et reprendre le pouvoir en Belgique.<sup>11</sup> Vanderpoorten attire spécialement l'attention du roi sur les deux millions de Belges qui ont fui le pays vers la France depuis l'invasion allemande.<sup>12</sup> Qu'advient-il d'eux lorsque sa décision de capituler sera parvenue jusqu'en France?<sup>13</sup> L'armée belge capitule pourtant trois jours plus tard. Les 'quatre de Wijnendale' ont entre-temps déjà rejoint leurs collègues en France.<sup>14</sup>

En France, la capitulation belge suscite la colère du gouvernement et de la population. Le 28 mai 1940, le premier ministre français Paul Reynaud fustige la 'trahison' de Léopold III, dans un discours à la radio.<sup>15</sup> Pour éviter des représailles contre les Belges réfugiés en France, son homologue Pierlot s'empresse de prendre la parole. Il ne se contente pas de condamner l'attitude

---

<https://web.archive.org/web/20190109012546/http://theater.ua.ac.be/nevb/html/Vanderpoorten,%20Arthur.html> ], consulté le 22 avril 2020.

<sup>7</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 10 juin 1937, p. 1695.

<sup>8</sup> Marcel BOTS, *Arthur Vanderpoorten, 1884-1945*, Introduction de l'inventaire des archives d'Arthur Vanderpoorten, Gand, 1990 [<https://hdl.handle.net/21.12117/16460188>, consulté le 14 mai 2020].

<sup>9</sup> Karel JONCKHEERE, 'Hulde aan minister A. Vanderpoorten', in *Neohumanisme. Orgaan van het Liberaal Vlaamsch Studentenverbond*, année 5, n° 6 (37), juin 1945, p. 2. Quant à la séance historique du Sénat, voir *Traces du passé*, 'Des bancs vides dans l'hémicycle'

[[https://www.senate.be/www/?Mlval=/index\\_senate&MENUID=59000&LANG=fr&PAGE=/grote\\_oorlog/legebanken/legebanken\\_fr.html](https://www.senate.be/www/?Mlval=/index_senate&MENUID=59000&LANG=fr&PAGE=/grote_oorlog/legebanken/legebanken_fr.html) ]

<sup>10</sup> Theo LUYKX, *Politieke geschiedenis van België. Deel 1 (van 1789 tot 1944)*, Amsterdam-Bruxelles, 1977, pp. 379-380.

<sup>11</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Oorlogsdagboeken 1940-1942*, Tielt, 1998, p. 60.

<sup>12</sup> Le nombre de Belges ayant fui en France en mai 1940 se situe, selon les estimations, entre 1.500.000 et 2.200.000 (Jules Gérard-LIBOIS et José GOTOVITCH, *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, p. 234). Cela représente environ un quart de la population belge de l'époque.

<sup>13</sup> Arthur VANDERPOORTEN, 'Verslag over het onderhoud te Wijnendale, 25 mei 1940', annexe 1 in August DE SCHRYVER, *Oorlogsdagboeken 1940-1942*, Tielt, 1998, p. 438.

<sup>14</sup> Jean STENGERS, *Aux origines de la question royale. Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940*, Paris-Gembloux, 1980, p. 39.

<sup>15</sup> *Ibid.*, pp. 47-49.

de Léopold III mais va jusqu'à le déclarer dans l'incapacité de régner!<sup>16</sup> C'est Arthur Vanderpoorten qui prononce en néerlandais le discours de Pierlot.<sup>17</sup>

Quelques jours plus tard, le 31 mai 1940, les parlementaires belges, réunis à Limoges, adoptent une résolution allant dans le même sens. Ils se disent solidaires du gouvernement et 'flétrissent' la capitulation décidée par Léopold III.<sup>18</sup> Au Sénat, Vanderpoorten estime qu'en tant que membre du gouvernement, il doit s'abstenir.<sup>19</sup>

Mais en France aussi, la situation militaire devient désespérée. Le 17 juin 1940, Paul Reynaud remet sa démission. Il est remplacé par le maréchal Philippe Pétain qui, d'emblée, annonce un armistice avec l'Allemagne.<sup>20</sup> La défaite française suscite une profonde consternation. Pour la Belgique aussi, la bataille semble terminée et le gouvernement Pierlot donne l'impression d'être totalement désorienté.<sup>21</sup> Il est maintenant prêt à négocier avec les Allemands, non seulement le retour des soldats et citoyens belges partis en France mais aussi un traité de paix. Il souhaite en outre remettre sa démission au roi.<sup>22</sup> Un seul ministre, Marcel-Henri Jaspar, ne peut s'y résigner et décide de partir en Grande-Bretagne. Il est alors privé de son portefeuille de la Santé publique qui est transmis à Vanderpoorten.<sup>23</sup>

Les ministres ne sont plus les bienvenus en Belgique. L'opinion publique est particulièrement favorable à Léopold III. Les ministres et parlementaires belges qui, depuis la France, ont condamné le souverain, n'ont plus les faveurs de la population belge.<sup>24</sup> Les vitres de l'habitation de Vanderpoorten à Lierre sont même fracassées.<sup>25</sup> «*Notre rentrée est impossible. Nous serions lapidés*», déclare-t-il.<sup>26</sup>

L'occupant allemand ne veut pas davantage entendre parler du gouvernement Pierlot. Il décrète que ses membres ne sont pas autorisés à mettre le pied sur le sol belge.<sup>27</sup>

Le gouvernement Pierlot n'a d'autre choix que de se concentrer sur sa mission principale, à savoir veiller à ce que les Belges qui ont la possibilité de rentrer au pays puissent réellement le faire.<sup>28</sup> Vanderpoorten organise le rapatriement dans la pratique. Malgré sa santé chancelante, il tente de regrouper dans des centres les centaines de milliers de compatriotes jetés sur les routes de France.<sup>29</sup> Depuis le départ de Jaspar, il doit encore plus se préoccuper de leur sort,

<sup>16</sup> *Ibid.*, pp. 51-52.

<sup>17</sup> Jan VELAERS et Herman VAN GOETHEM, *Leopold III, de Koning, het Land, de Oorlog*, Tielt, 1994, p. 269; August DE SCHRUYVER, *Op. cit.*, p. 68.

<sup>18</sup> Jules Gérard-LIBOIS et José GOTOVITCH, *Op. cit.*, pp. 238-239; Jean STENGERS, *Op. cit.*, p. 54.

<sup>19</sup> 'Les Limogeards ou les « gueux » de Limoges', in *La Dernière Heure*, 27 juin 1945, p. 2.

<sup>20</sup> Jules Gérard-LIBOIS et José GOTOVITCH, *Op. cit.*, p. 240.

<sup>21</sup> Albert DE JONGHE, *Hitler en het politieke lot van België (1940-1944). Koningskwesitie en bezettingsregime van de kapitulatie tot Berchtesgaden (28 mei – 19 november 1940)*, Anvers, 1972 (1982), p. 159.

<sup>22</sup> Jules Gérard-LIBOIS et José GOTOVITCH, *Op. cit.*, pp. 240-242 ; Jan VELAERS et Herman VAN GOETHEM, *Op. cit.*, pp. 361-366.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 418.

<sup>24</sup> *Ibid.*, pp. 420 et 442-443.

<sup>25</sup> *Entrevue de St. Martin de Lerne avec Delfosse*, 22 juillet 1940 (*Liberaal Archief, Archief van Arthur Vanderpoorten*, n° 3.217 – <https://hdl.handle.net/21.12117/18435339>).

<sup>26</sup> « *Notre rentrée est impossible, en ce moment, nous serions lapidés* ». (*Ibid.* ).

<sup>27</sup> 'Verordnung über die Ausübung öffentlicher Tätigkeit in Belgien vom 18. Juli 1940' in *Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich für die besetzten Gebiete*, 25 juillet 1940, p. 1 (Archives Sénat, BSEN/WWII/QUAE – n° 681/8/1385).

<sup>28</sup> Jean STENGERS, *Op. cit.*, p. 90.

<sup>29</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 2.

parfois à l'encontre de la population 'autochtone'. Celle-ci lui ravit, par exemple, le bétail qu'il a réquisitionné pour les Belges.<sup>30</sup>

En août 1940, la situation du gouvernement devient intenable. Les ministres se trouvent dans la zone inoccupée de la France qui est administrée depuis Vichy. Mais le nouveau régime, qui collabore avec l'Allemagne, bloque les fonds dont ils disposent sur place.<sup>31</sup> Privés de moyens financiers, ils n'ont plus aucune perspective de mener une politique utile depuis Vichy. Il leur paraît néanmoins nécessaire de développer une certaine action gouvernementale à partir d'un pays libre.<sup>32</sup> Les ministres Albert De Vleeschauwer (Colonies) et Camille Gutt (Finances) parviennent à rejoindre la Grande-Bretagne, tandis que leurs collègues sont mis à rude épreuve.<sup>33</sup> Parmi les Belges de Londres, un autre gouvernement est en effet en cours de formation sous la houlette de Marcel-Henri Jaspar et de Camille Huysmans.<sup>34</sup> Qu'advient-il si les Britanniques reconnaissent ce gouvernement et l'autorisent à mettre la main sur les réserves belges d'or entreposées à la *Bank of England*? Qu'en sera-t-il du Congo belge? Dans ces circonstances, le premier ministre Pierlot et le ministre des Affaires étrangères Spaak décident eux aussi de partir. Avec sept autres ministres, Vanderpoorten reste dans la France de Vichy. Ils confient leur lettre de démission, datée du 28 août 1940, à Pierlot. Celle-ci ne pourra toutefois être remise au roi que lorsque les circonstances le permettront.<sup>35</sup>

Le 3 septembre 1940, Vanderpoorten prend congé de sa femme et de ses enfants.<sup>36</sup> Il lui est pénible de ne pas pouvoir regagner la Belgique en leur compagnie.<sup>37</sup>

### **'Je ne veux pourtant pas me plaindre'**

Les huit ministres restés en France se séparent. Les ministres Paul-Émile Janson (Justice), August Balthazar (Travail et Prévoyance sociale), Eugène Soudan (Instruction publique) et Henri Denis (Défense nationale) s'établissent à Nice.<sup>38</sup> Les quatre autres, Charles d'Aspremont Lynden (Agriculture), August De Schryver (Économie), Léon Matagne (Travaux publics) et Arthur Vanderpoorten, demeurent encore un temps à Vichy. C'est de là que Vanderpoorten et De Schryver poursuivent l'assistance aux réfugiés et internés belges.<sup>39</sup> En novembre 1940, ils déménagent, avec d'Aspremont Lynden et Matagne, vers *Le Grand Gallet*, un château situé dans la commune du Pont-de-Claix, près de Grenoble. Ils y entretiennent des contacts réguliers avec le premier groupe.<sup>40</sup>

Pour les huit ministres, il n'est pas évident de gagner Londres pour y renforcer le gouvernement Pierlot. Tout d'abord, tout le monde n'est pas convaincu qu'il faille poursuivre coûte que coûte la guerre contre l'Allemagne, tant s'en faut. Durant les premières années de guerre, nombreux sont ceux qui espèrent une paix de compromis pour que cessent les hostilités.<sup>41</sup> Pour préserver ces chances de paix, la Belgique aurait davantage intérêt à adopter une position de neutralité

---

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> Jan VELAERS et Herman VAN GOETHEM, *Op. cit.*, pp. 516-517.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 522.

<sup>33</sup> *Ibid.*, pp. 517-518.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 521; Jules Gérard-LIBOIS et José GOTOVITCH, *Op. cit.*, pp. 247-255.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 245; Bert GOVAERTS, 'De familie 'Zievereer'. Acht Belgische ministers in Vichy-Frankrijk', in *Brood en Rozen*, 2019, 3, p. 7; Jean STENGERS, *Op. cit.*, p. 127.

<sup>36</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 2.

<sup>37</sup> Désiré DENUIT, *L'été ambigu de 1940*, Bruxelles, 1978, p. 232.

<sup>38</sup> Bert GOVAERTS, *Art. cit.*, p. 8.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, pp. 13-16.

plutôt qu'à faire alliance avec le camp britannique, pensent-ils.<sup>42</sup> C'est non seulement le cas des ministres qui ont choisi de rester provisoirement en France mais, paradoxalement, aussi de leurs collègues déjà partis à Londres. Fin 1940, le gouvernement Pierlot ne se considère pas encore comme un véritable allié de la Grande-Bretagne.<sup>43</sup> C'est seulement à la fin de 1942 qu'il tient à donner aux amis britanniques 'l'impression' d'avoir contribué autant que possible à la victoire finale.<sup>44</sup> Jusqu'à nouvel ordre, la réactivation de l'ensemble de l'équipe gouvernementale à Londres ne semble pas nécessaire. Des départements tels que l'Intérieur, l'Instruction publique, les Travaux publics n'ont d'ailleurs que peu d'utilité en exil.<sup>45</sup>

Tout comme d'autres ministres restés en France, Vanderpoorten ne voit pas bien ce qu'il pourrait faire au juste à Londres.<sup>46</sup> Son nom n'est pas cité lorsque Pierlot, au début de 1941, laisse entrevoir la possibilité de demander l'aide de quelques collègues restés en France.<sup>47</sup> Il indique néanmoins clairement être prêt à franchir la Manche si on le lui demande.<sup>48</sup> Il est cependant peu enclin à se rendre à Londres s'il n'a rien à y faire. Il ne ferait que donner l'impression de rejoindre 'le bon camp'. Il peut rendre de plus grands services en restant en France.<sup>49</sup> C'est d'ailleurs ce qu'il répond au président du Sénat Gillon lorsque celui-ci lui rend visite à Pont-de-Claix. Gillon le presse de partir en Grande-Bretagne. Mais Vanderpoorten refuse d'abandonner les nombreux Belges qui se trouvent toujours en France au bon vouloir du régime de Vichy.<sup>50</sup>

Dans le courant de 1941, le gouvernement Pierlot ne juge en outre plus opportun de faire venir les ministres restés en France. Après sa confusion et son faux pas de l'année précédente, il doit encore restaurer sa crédibilité aux yeux des alliés.<sup>51</sup> Or les collègues restés en France passent pour des opportunistes. Ils auraient misé sur deux tableaux à la fois et leur retour dans l'équipe gouvernementale se heurte donc au véto des Britanniques et des Américains.<sup>52</sup> Pierlot annonce donc à Vanderpoorten qu'une action commune – tous ensemble ou du moins avec le plus grand nombre possible de collègues réunis – n'est malheureusement plus réalisable.<sup>53</sup>

Le régime de Vichy lui aussi fait obstacle au départ des huit ministres belges. Il pense qu'ils peuvent encore lui être utiles en cas de conclusion d'un traité avec l'Allemagne. Le régime veut éviter à tout prix qu'ils quittent le pays et donnent des ordres stricts en ce sens.<sup>54</sup> Les huit ministres font l'objet d'une étroite surveillance, sont assignés à résidence et doivent se présenter quotidiennement au bureau de police local.<sup>55</sup> En outre, plus la guerre progresse, plus les routes des Pyrénées qui permettaient de quitter le pays s'avèrent risquées.<sup>56</sup>

Fin 1941, le premier ministre Pierlot a une autre proposition à faire à Vanderpoorten, permettre aux enfants de la Belgique occupée de venir en cure dans les montagnes françaises.

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>43</sup> T. LUYKX, *Op. cit.*, p. 390; Herman VAN GOETHEM, 1942. *Het jaar van de stilte*, Kalmthout, 2019, p. 305.

<sup>44</sup> *Ibid.*, pp. 338-339.

<sup>45</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 20.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> *Ibid.*;

<sup>48</sup> *Ibid.*, pp. 20 et 300.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 341; *Annales parlementaires*, Sénat, 29 mai 1945, hommage à la mémoire de M. Vanderpoorten, p. 394.

<sup>51</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 244.

<sup>52</sup> *Ibid.*, pp. 20 et 244; Bert GOVAERTS, *Art. cit.*, p. 16; Jan VELAERS et Herman VAN GOETHEM, *Op. cit.*, p. 641

<sup>53</sup> 'Annexe XII, Lettre du premier ministre à Henri Fayat (20.3.1942)' in Hendrik FAYAT, *Niets is voorbij*. Anvers, 1983, pp. 392-393.

<sup>54</sup> Jan VELAERS et Herman VAN GOETHEM, *Op. cit.*, pp. 624-625.

<sup>55</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 21.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 20.

Vanderpoorten, qui ne veut pas sombrer dans l'oisiveté, accepte. L'année suivante, il s'investit corps et âme dans le projet.<sup>57</sup> Fin 1942, l'Œuvre des enfants débiles est déjà bien implantée.<sup>58</sup> C'est aussi en 1942 que Vanderpoorten entame des études de politique économique et de droit international public à l'université de Grenoble.<sup>59</sup>

Malgré l'adversité et les obstacles que Vichy met sur sa route, Vanderpoorten ne perd pas courage. Il pense à ses mémoires et les prépare déjà en quelque sorte à travers les lettres magnifiques qu'il adresse à sa femme et ses enfants.<sup>60</sup> Près d'un an après avoir pris congé d'eux, il écrit: «*Je ne veux pourtant pas me plaindre car je pense à la multitude de ceux qui souffrent, combattent, attendent, pleurent, espèrent (...) La terrible épreuve que nous traversons doit permettre d'améliorer l'entente entre les gens et aboutir à la reconnaissance des droits de chacun et à un partage équitable des ressources mondiales. Chaque être humain et chaque peuple ont le droit de vivre dans l'honneur et la liberté, de manière conforme à la dignité humaine*» (traduction).<sup>61</sup>

### ***Nacht und Nebel***

La fin de l'année 1942 semble bien périlleuse pour les ministres restés en France. Les alliés remportent des succès en Afrique du Nord, ce qui pousse l'Allemagne et l'Italie à occuper la France de Vichy le 11 novembre 1942. Le maréchal Philippe Pétain et le chef du gouvernement, Pierre Laval, restent en fonction mais doivent tolérer que la Gestapo procède à des arrestations et que les troupes allemandes et italiennes contrôlent les passages aux frontières.<sup>62</sup> D'une manière générale, les arrestations en zone occupée deviennent de plus en plus une priorité. La position stratégique de l'Allemagne s'affaiblissant, le *Reichsführer-SS* Heinrich Himmler multiplie les arrestations et déportations avec un fanatisme grandissant. La production de guerre doit être développée et il ordonne à la police allemande de fournir aux camps de concentration 50 000 nouveaux prisonniers.<sup>63</sup>

La région où séjournent les ministres est occupée par les troupes italiennes, ce qui ne pose guère de problèmes en soi. L'inquiétude gagne pourtant Vanderpoorten qui envisage un départ pour la Suisse.<sup>64</sup>

Le 4 janvier 1943, en début de soirée, trois agents de la Gestapo se présentent au Grand Gallet. Ils signifient à Vanderpoorten qu'une nouvelle résidence lui est assignée et qu'il est tenu de les accompagner.<sup>65</sup> «*Au revoir, vieux frère, et bon courage*», dit-il en guise d'adieu à Léon Matagne.<sup>66</sup> Matagne ne le reverra plus, Vanderpoorten a bel et bien été arrêté. Il est incarcéré à Lyon avant d'être transféré, dix jours plus tard, à la prison de Fresnes, près de Paris.<sup>67</sup>

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>58</sup> Lettre envoyée par Arthur Vanderpoorten à sa famille, 21 novembre 1942, in *Neohumanisme. Orgaan van het Liberaal Vlaamsch Studentenverbond*, année 5, n° 6 (37), juin 1945, p. 8.

<sup>59</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 380.

<sup>60</sup> Herman VANDERPOORTEN, 'Herinneringen aan mijn vader', in *De Vlaamse Gids*, 30/5, Avril 1946, p. 262.

<sup>61</sup> Lettre envoyée par Arthur Vanderpoorten à sa famille, 31 août 1942, in *Neohumanisme. Orgaan van het Liberaal Vlaamsch Studentenverbond*, année 5, n° 6 (37), juin 1945, p. 7.

<sup>62</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, pp. 428-429.

<sup>63</sup> Nikolaus WACHSMANN, *KL. Een geschiedenis van de Duitse concentratiekampen*, Amsterdam-Anvers, 2015, pp. 587-588.

<sup>64</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 429.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 430. *Rapport sur l'arrestation de Vanderpoorten*, 22 janvier 1943 (Archives du Palais royal, XVGC 376).

<sup>66</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3.

<sup>67</sup> Arrêts de la Commission d'agrégation des prisonniers politiques et de leurs ayants droit d'Anvers, 26 avril 1949, p. 4 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Arthur Vanderpoorten).

Pourquoi est-il arrêté? La Gestapo l'accuse d'activités de résistance sur le territoire français. On lui reproche d'entretenir des contacts avec le gouvernement Pierlot et de recruter des jeunes Belges pour une armée belge au Congo.<sup>68</sup> Afin d'organiser les vacances d'enfants belges dans les Alpes françaises, il a en effet dû entretenir une abondante correspondance avec Pierlot et ses collègues – qui se sont rapprochés de plus en plus du camps des alliés.<sup>69</sup> Parallèlement, il a été en relation avec les services de renseignements belges.<sup>71</sup> Les réseaux de renseignements étant infiltrés, il n'est pas exclu que certains messages soient tombés entre de mauvaises mains.<sup>72</sup> Il se peut qu'il ait été dénoncé.<sup>73</sup> Il a en outre encouragé et aidé des réfugiés belges exposés à des poursuites allemandes qui cherchaient à partir en passant par les Pyrénées.<sup>74</sup> Toutes ces activités l'ont contraint à ne pas toujours respecter son assignation à résidence.<sup>75</sup>

Vanderpoorten partage sa cellule dans la prison de Fresnes, réservée aux personnes accusées de 'crimes politiques', avec un Français, un Anglais et un Polonais. Il est envahi par la nostalgie et le désespoir mais tient quand même à offrir ses chaussures au détenu polonais.<sup>76</sup> Le roi Léopold III a entre-temps été informé de l'arrestation de Vanderpoorten<sup>77</sup> et il consent à ce qu'une démarche humanitaire soit entreprise. Grâce à cette intervention, Vanderpoorten est autorisé à recevoir des colis et son épouse reçoit la permission de lui rendre visite.<sup>78</sup> Le 10 juillet 1943, elle peut s'entretenir avec lui pendant 25 minutes.<sup>79</sup> Il embrasse son épouse à travers les barreaux, en présence d'un infirmier allemand.<sup>80</sup>

En septembre 1943, Vanderpoorten est intégré dans un convoi après un passage par les cellules de la police de Francfort. Sa destination est Sachsenhausen, le camp de concentration érigé en 1936 dans la ville d'Oranienburg, au nord de Berlin. À Sachsenhausen, Vanderpoorten devient le numéro 71.693, un numéro qui est en outre suivi de la funeste abréviation «NN». Le ministre est en effet considéré comme un prisonnier «*Nacht und Nebel*».<sup>81</sup> Il disparaît dans la nuit et le brouillard et sa famille et ses amis ne pourront plus jamais recevoir de ses nouvelles.<sup>82</sup>

<sup>68</sup> Déclaration d'Eugène Gérard, compagnon de détention de Vanderpoorten à Fresnes, 10 octobre 1948 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Arthur Vanderpoorten).

<sup>69</sup> Herman VAN GOETHEM, 1942. *Het jaar van de stilte*, Kalmthout, 2019, p. 291.

<sup>70</sup> IDEM dans son commentaire de l'ouvrage d'August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 431.

<sup>71</sup> Déclarations d'August De Schryver, 31 mars 1949, et de Léon Matagne, 1er et 2 avril 1949 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Arthur Vanderpoorten).

<sup>72</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de l'ouvrage d'August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 431.

<sup>73</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3.

<sup>74</sup> Déclarations d'August De Schryver, 31 mars 1949, et de Léon Matagne, 1er et 2 avril 1949 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Arthur Vanderpoorten).

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3.

<sup>77</sup> Lettre du baron van Zuylén, avec copie au comte Robert Capelle, secrétaire du roi Léopold III, 16 janvier 1943, et *Rapport sur l'arrestation de Vanderpoorten*, 22 janvier 1943 (Archives du Palais royal, XVGC 376).

<sup>78</sup> Note de Gobert d'Aspremont Lynden, chef de cabinet adjoint, *Note pour le Roi*, 18 octobre 1943 (Archives du Palais royal, XVGC 351a); Bert GOVAERTS, *Art. cit.*, p. 29.

<sup>79</sup> Arrêts de la Commission d'agrégation des prisonniers politiques et de leurs ayants droit d'Anvers, 26 avril 1949, p. 4 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Arthur Vanderpoorten); Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3; *Meldungen über Überführungen und Entlassungen im KL Sachsenhausen*, 1944, 1.1.38.1/4092718/ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

<sup>82</sup> Gerd DILLEN, 'Nacht und Nebel', in ASBL 'De Werkgroep 10 december 2008', *De laatste getuigen uit concentratie- en vernietigingskampen*, Bruxelles, 2010, pp. 90-91.

Dans le domicile familial à Lierre, ses proches voient avec consternation revenir les colis qu'ils ont envoyés à Vanderpoorten par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.<sup>83</sup> Il n'est bien sûr plus question de l'autoriser à poursuivre la correspondance qu'il entretenait pendant son exil au Grand Gallet. La famille se demande où il se trouve précisément. Le cabinet du roi Léopold III prend leur inquiétude au sérieux et insiste à nouveau pour que des démarches soient entreprises.<sup>84</sup> D'autres ministres ont en effet été arrêtés au cours de l'année 1943. Vu la réputation des prisons allemandes, une incarcération équivaut à un arrêt de mort pour les dirigeants les plus âgés.<sup>85</sup> L'opinion publique ne comprendrait pas que ces hommes soient voués à la mort dans un camp de concentration.<sup>86</sup>

À Sachsenhausen, Vanderpoorten devient le numéro 71.693. Sa famille ne peut donc plus lui faire parvenir de colis. À son arrivée dans le camp, il est en outre forcé de passer les premières semaines en isolement, privé de tout contact avec les autres détenus.<sup>87</sup> Les nombreuses privations ont affaibli son organisme et lui valent ensuite de séjourner plusieurs mois à l'hôpital.<sup>88</sup>

Le camp entretient des liens étroits avec l'industrie et peut certainement tirer parti d'une main-d'œuvre spécialisée. Dès qu'il a repris des forces, Vanderpoorten est employé comme *Hilfsarbeiter*.<sup>89</sup> Spécialiste de la branche textile, il est contraint de couper plusieurs mètres de tissu par jour et d'emballer des tapis. Il nettoie en outre le poêle et fait la cuisine pour le chef d'équipe qui est un criminel de profession. Il fait également la vaisselle pour ce dernier.<sup>90</sup>

En juillet 1944, la direction du camp fait transférer Vanderpoorten dans le camp de concentration de Natzweiler, selon toute vraisemblance, en représailles aux colis qu'il a reçus.<sup>91</sup> Mais l'avancée de son convoi est freinée pendant plusieurs semaines, notamment par des bombardements alliés. Vanderpoorten est ramené à Sachsenhausen.

Un abcès sous-cutané, la faim latente, des sinusites et des rhumatismes l'obligent à garder longtemps le lit. Il est humilié par les *Blockältesten*, les prisonniers chargés par les SS de surveiller l'infirmerie. Ils refusent de lui accorder un lit dans l'encoignure qui le mettrait à l'abri des courants d'air et des allées et venues.<sup>92</sup> Des compatriotes comme Flor Peeters allègent ses souffrances. Avec Peeters, Vanderpoorten se plaît à parler de la patrie et des événements mouvementés des dernières années.<sup>93</sup> Mais ils sont tous deux également témoins d'expérimentations médicales. Pendant deux mois et demi, de jeunes détenus sont choisis comme cobayes et placés dans une pièce séparée où ils sont privés de nourriture et ne reçoivent

<sup>83</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3.

<sup>84</sup> Note de Gobert d'Aspremont Lynden, chef de cabinet adjoint, *Note pour le Roi*, 18 octobre 1943 (Archives du Palais royal, XVGC 351a); Lettre de Louis Fredericq, chef de cabinet du roi Léopold III, 9 novembre 1943 (Archives du Palais royal, XVGC 351a).

<sup>85</sup> Herman VAN GOETHEM dans son commentaire de l'ouvrage d'August DE SCHRYVER, *Op. cit.*, p. 432.

<sup>86</sup> Lettre de Louis Fredericq, chef de cabinet du roi Léopold III, 9 novembre 1943 (Archives du Palais royal, XVGC 351a).

<sup>87</sup> Louis KIEBOOMS, 'Minister Vanderpoorten in Sachsenhausen', in *Gazet van Antwerpen*, 29 mai 1945, p. 1.

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> *Häftlingskarte, Hollerith-Vorkarte KZ Sachsenhausen, 1943-1944*, 1.38.6/4378592/ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

<sup>90</sup> Louis KIEBOOMS, *Art. cit.*, p. 1.

<sup>91</sup> *Ibid.*; Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3.

<sup>92</sup> Flor PEETERS, *Mijn triomf van de wil. Dagboek van 40 maanden Sachsenhausen*, remanié et commenté par Lukas DE VOS, Tielt, 2020, p. 152.

<sup>93</sup> *Ibid.*, pp. 148 et 153.

que des médicaments ou des injections.<sup>94</sup> Leurs cris atroces, semblables à des hurlements d'animaux, sont audibles jusque dans l'infirmerie où se trouvent Peeters et Vanderpoorten.<sup>95</sup>

La nouvelle du décès de son estimé collègue et ami Paul-Émile Janson à Buchenwald affecte profondément Vanderpoorten. Il ne perd toutefois pas courage et se reconforte en suivant la progression des alliés. Il se met même à faire des projets d'avenir.<sup>96</sup> Il n'est certainement pas le seul dans ce cas. En effet, le moral des prisonniers du camp évolue en fonction du cours de la guerre.<sup>97</sup> On se rapproche hélas de plus en plus de la période durant laquelle la mort frappera le plus parmi les prisonniers enregistrés. Plus on s'approche de la liberté, plus le risque d'être envoyé à la mort dans un camp de concentration est élevé.<sup>98</sup>

Vanderpoorten reste à l'infirmerie de Sachsenhausen jusqu'au début de 1945. Pressée par l'avancée de l'Armée rouge, la SS commence à évacuer les baraques. Tout comme des milliers d'autres prisonniers qui n'ont plus la force de travailler, il est transféré au camp de Bergen-Belsen, situé au nord de Hanovre.<sup>99</sup>

Il y entre en février 1945, le mois où Anne Frank et sa sœur Margot y perdent la vie.<sup>100</sup> Son nouveau lieu de séjour se caractérise par des situations totalement indignes. Bergen-Belsen est en effet destiné à accueillir les malades et mourants provenant d'autres camps.<sup>101</sup> Les convois s'y succèdent; à la fin du mois de février, la population du camp atteint près de 40.000 personnes, ce qui est sans commune mesure avec les capacités d'accueil du camp.<sup>102</sup> Les soins médicaux y sont inexistantes et les prisonniers sont abandonnés à leur sort. Ils sont généralement privés de nourriture, de couvertures ou de chauffage; une épidémie de typhus y fait des ravages.<sup>103</sup> La mortalité y atteint un niveau effroyable. Jamais autant de prisonniers ne périront de maladie, de faim et d'épuisement qu'en mars 1945 à Bergen-Belsen.<sup>104</sup> Dans ce camp où plane une odeur de pourriture et de mort, les gardes SS veulent surtout éviter d'être contaminés. Ils assistent donc à ce sinistre spectacle à distance.<sup>105</sup>

Après son arrivée, Vanderpoorten est fort affaibli et atteint de dysenterie.<sup>106</sup> Son état s'améliore légèrement, sans doute parce qu'il grignote des morceaux de bois brûlés.<sup>107</sup> Il veut remonter le moral de ses compagnons de détention en renouant avec un ancien hobby. Il leur fait faire des exercices de gymnastique.<sup>108</sup> Malheureusement, il contracte le typhus qui, s'ajoutant à la dysenterie, aura raison de lui.<sup>109</sup> Après quatre jours de fièvre de plus en plus forte, Arthur

<sup>94</sup> *Ibid.*, pp. 163-164.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>96</sup> Témoignage d'Henri Michel, directeur du *Grenz Echo*, in: M. BOTS, *Op. cit.*, p. 25.

<sup>97</sup> Nikolaus WACHSMANN, *Op. cit.*, p. 753.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 750.

<sup>99</sup> Eberhard KOLB, *Bergen-Belsen*, Hanovre, 1962, pp. 132-133.

<sup>100</sup> [ <https://www.annefrank.org/nl/anne-frank/wie-is-anne-frank/> ], consulté le 7 mai 2020.

<sup>101</sup> Ludo VAN ECK et Sis VAN ECKHOUT, *Het boek der kampen*, Anvers, Manteau, 2015, p. 71; Nikolaus WACHSMANN, *Op. cit.*, pp. 634 en 782.

<sup>102</sup> Ludo VAN ECK et Sis VAN ECKHOUT, *Op. cit.*, p. 71.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> Nikolaus WACHSMANN, *Op. cit.*, p. 784.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 785.

<sup>106</sup> Lettre d'Herman Vanderpoorten au président du Sénat, 26 mai 1945 (Archives du Sénat, dossier biographique d'Arthur Vanderpoorten).

<sup>107</sup> Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3.

<sup>108</sup> Lettre de Josephus Van Cauwenbergh, sénateur et bourgmestre de Lierre, au président du Sénat, 26 mai 1945 (Archives du Sénat, dossier biographique d'Arthur Vanderpoorten).

<sup>109</sup> Lettres d'Herman Vanderpoorten et de Josephus Van Cauwenbergh au président du Sénat, 26 mai 1945 (Archives du Sénat, dossier biographique d'Arthur Vanderpoorten).

Vanderpoorten rend son dernier soupir le 3 avril 1945. Les dernières paroles qu'il prononce, allongé sur une paille, sont: «*Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour ma patrie. Embrassez ma femme et mes enfants* ». <sup>110</sup> Son compagnon de détention Robert Vancauter, de Malines, reste à ses côtés. Une fois rentré en Belgique, il recherchera les personnes qui ont occupé les dernières pensées de Vanderpoorten.

Herman Vanderpoorten informe à son tour le président du Sénat, conscient de n'avoir pu, pas plus que les autres membres de la famille, assister son père, Arthur, dans ses derniers instants. Ils trouvent du réconfort non seulement «*dans la beauté de son existence*», mais aussi dans «*ce que symbolise sa mort pour nous qui sommes attachés à la liberté et à la démocratie*» (traduction). <sup>111</sup>

## Épilogue

Le 15 avril 1945, douze jours après le décès d'Arthur Vanderpoorten, les troupes britanniques libèrent le camp de Bergen-Belsen. Ni les mots ni les photos ne peuvent décrire les horreurs qu'ils y découvrent. <sup>112</sup> Pour lutter contre l'épidémie de typhus, toutes les baraques sont anéanties par le feu. <sup>113</sup> La délégation parlementaire belge qui inspecte les camps entre le 27 mai et le 3 juin 1945 en est le témoin oculaire. <sup>114</sup>

Qu'advient-il des sept autres ministres qui, en 1940, ont choisi de demeurer en France? August De Schryver et August Balthazar parviennent à gagner Londres durant l'été de 1942 mais ne récupèrent leur portefeuille ministériel qu'au terme d'une mission au États-Unis, pour le premier, et au Canada, pour le second. <sup>115</sup> Dans le courant de 1943, Charles d'Aspremont Lynden devient ambassadeur de Belgique au Mexique, tandis qu'Henri Denis s'échappe en Suisse. <sup>116</sup> Paul-Émile Janson, Léon Matagne et Eugène Soudan en revanche n'éviteront pas une arrestation par les Allemands. En janvier 1944, Janson et Soudan sont déportés au camp de concentration de Buchenwald. Janson décède dans la nuit du 3 au 4 mars 1944, Soudan peut rentrer en Belgique après la libération du camp de Buchenwald. <sup>117</sup> Matagne est libéré au terme de six semaines de détention à Fresnes mais est contraint de rester à Pont-de-Claix jusqu'à la fin de la guerre. <sup>118</sup> Il devient vice-président du Sénat en 1946.

Après que son corps ait été retrouvé, Arthur Vanderpoorten reçoit une sépulture dans sa ville d'origine, Lierre, en 1951. <sup>119</sup> Son nom sera donné à une rue et à un athénée où une statue sera érigée en son honneur. <sup>120</sup> Entre 1955 et 1987, une Fondation Arthur Vanderpoorten s'emploie à développer des émissions pour la chaîne de télévision publique. <sup>121</sup>

<sup>110</sup> Lettre d'Herman Vanderpoorten au président du Sénat, 26 mai 1945 (Archives du Sénat, dossier biographique d'Arthur Vanderpoorten). Karel JONCKHEERE, *Art. cit.*, p. 3, cite les paroles suivantes: «*Dites en Belgique que j'ai servi mon pays jusqu'au bout. Embrassez ma femme et mes enfants*».

<sup>111</sup> Herman VANDERPOORTEN, *Art. cit.*, p. 264.

<sup>112</sup> Ludo VAN ECK et Sis VAN EECKHOUT, *Op. cit.*, p. 76.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 71; Nikolaus WACHSMANN, *Op. cit.*, p. 832.

<sup>114</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 12 juin 1945, p. 432.

<sup>115</sup> Bert GOVAERTS, *Art. cit.*, pp. 20-21.

<sup>116</sup> *Ibid.*, pp. 26-27.

<sup>117</sup> *Ibid.*, pp. 29-31.

<sup>118</sup> Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Léon Matagne.

<sup>119</sup> Bert GOVAERTS, *Art. cit.*, p. 32.

<sup>120</sup> Kris de BEULE, *75 jaar geleden overleed Arthur Vanderpoorten*, 1er avril 2020, [ <https://www.liberas.eu/75-jaar-geleden-overleed-arthur-vanderpoorten-in-bergen-belsen/> ], consulté le 7 mai 2020.

<sup>121</sup> *Ibid.*; Sam VAN CLEMEN, «*Ze moesten zijn lichaam identificeren aan de hand van zijn gebit*». Interview de Marleen Vanderpoorten', in *Gazet van Antwerpen*, 12 janvier 2019 [ <https://marleenvanderpoorten.be/arthur-vanderpoorten-mijn-grootvader/> ], consulté le 7 mai 2020.

L'engagement politique d'Arthur Vanderpoorten survit à travers son fils, Herman, et ses petits-enfants, Marleen Vanderpoorten et Patrick Dewael.<sup>122</sup> Herman est député de 1961 à 1965, sénateur de 1965 à 1984 et est plusieurs fois ministre entre 1966 et 1980. Marleen Vanderpoorten devient ministre au sein du gouvernement flamand et présidente du Parlement flamand. Patrick Dewael devient ministre-président du gouvernement flamand et ministre au sein du gouvernement fédéral. Il est aujourd'hui président de la Chambre des représentants.

---

<sup>122</sup> *Ibid.*; voir également les contributions de Marleen Vanderpoorten et Patrick Dewael in Ward ADRIAENS (e.a.), *Liberalen in het verzet. Herinneringen*, Liberaal Archief-ASP, 2016, pp. 7-8 et 49-55.